



Les sceaux des évêques et des abbés. Des emblèmes dans l'Eglise

Caroline Simonet

► To cite this version:

Caroline Simonet. Les sceaux des évêques et des abbés. Des emblèmes dans l'Eglise. Histoires et images médiévales, Thématique, 2011, Histoire et images médiévales : héraldique et emblèmes, 25. hal-02984700

HAL Id: hal-02984700

<https://hal.science/hal-02984700>

Submitted on 7 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

SOMMAIRE

Le nom : un signe d'identité Jean-Luc Chassel		04
Les sceaux Jean-Luc Chassel		10
L'apparition des armoiries Michel Pastoureau		14
Héraldique et calembours L'emblématique de l'humour Laurent Macé		22
Le héros emblématisé Le succès héraldique de Guillaume d'Orange Laurent Macé		25
Vervelles et escussions armoriés Les marques du seigneur Gildas Salaün		28
L'héraldique au bas Moyen Âge Jean-Luc Chassel		32
Les armoriaux médiévaux Emmanuel de Boos		34
L'office d'armes Jean-Christophe Blanchard		41
Sceaux et emblèmes des comtes de Champagne Arnaud Baudin		48
La croix de Toulouse Un outil cruciforme ? Laurent Macé		54
Les monnaies de Bretagne Révélateur de l'iconographie officielle des ducs Gildas Salaün		58
Les emblèmes sigillaires des paysans normands Christophe Maneuvrier		64
Les sceaux des évêques et des abbés Des emblèmes dans l'Église Caroline Simonet		70
Les sceaux des reines de France Marie-Adélaïde Nielen		76
Les collections de sceaux des Archives nationales Clément Blanc-Riehl		78
Le sceau, objet d'art Marc Gil		80

Caroline SIMONET

Professeur agrégé d'Histoire, docteur en Histoire (université Paris I-Panthéon-Sorbonne)

LES SCEAUX DES ÉVÊQUES ET DES ABBES

DES EMBLÈMES DANS L'ÉGLISE

Autant que les laïcs, les clercs et les religieux affirment leur identité par les emblèmes : à leur tête, évêques, abbés et abbesses déploient sur leurs sceaux les signes de leurs fonctions auxquels ils ajoutent progressivement des signes plus personnels, parfois d'inspiration profane.

AU MOYEN ÂGE la production écrite est dominée au départ par l'Église. On ne s'étonne donc pas que les évêques, imitant l'usage royal (dès le Xe siècle en terre d'Empire, au siècle suivant dans le royaume de France), vite suivis des abbés, soient les plus précoces à valider leurs chartes par un sceau. Ainsi, les évolutions iconographiques et emblématiques des sceaux des prélats, apposés au bas des actes, peuvent être suivies sur cinq siècles. C'est tout d'abord par un costume particulier qu'ils s'identifient : l'expression « prendre l'habit » pour les moines traduit bien l'importance du vêtement dans l'emblématique de l'Église. Il marque la distinction entre monde religieux et monde profane, entre pasteurs et fidèles, entre dispensateur de paix et chevalerie guerrière, et il distingue aussi du clergé séculier et les degrés de la hiérarchie interne de l'Église.

1

Sceau d'Hugues, archevêque de Rouen, moulage d'un original (diam. 58 mm) de 1154. Exemple de mitre bossue

Légende : + HUGO ARCHI/EP(iscopu)s ROTHOMAG(ensis) (Hugues, archevêque de Rouen).





Sceau d'Ancoul de Pierrefonds, évêque de Soissons, original (h. 70 mm) de 1153-1156 – Arch. nat., S 2199b/40.

L'évêque porte la mitre cornue.

Légende : + SIGILLVM : ANSCULFI + SUE[SION]ENSIS EP[iscopu]i (sceau d'Ancoul, évêque de Soissons).



Sceau de l'abbé de Longpont (ordre de Cîteaux), original (h. 45 mm) de 1261 Paris, Arch. nat., J 157a/1

2

Fixé par des règles canoniques, le costume échappe aux choix individuels. Comment parviennent-ils à personnaliser leurs sceaux, dont le type iconographique est, somme toute, assez figé ?

LA SUPERPOSITION DES VÊTEMENTS ÉPISCOPAUX

La tenue de l'évêque combine différentes pièces en rapport avec les ordres majeurs qu'il reçoit et est habilité à octroyer : sous-diaconat, diaconat et prêtrise. L'ensemble de ces pièces est visible sur les sceaux d'Ancoul de Pierrefonds, évêque de Soissons, utilisé en 1153-1156, et de Jean de Rochefort, évêque de Langres, en 1308 [ill. 2 et 1^{er} encadré]. L'évêque porte autour du cou l'amict⁽¹⁾, dont on ne voit que le sommet. Tout d'abord retombant en un plissé souple, il est orné d'un orfroi qui le rigidifie à partir du milieu du XII^e siècle (on parle alors d'amict à collet). Par-dessus l'amict, se porte l'aube, revêtue par tout officiant. Ce vêtement long arrive aux pieds et a des manches ajustées qui s'arrêtent aux poignets. Elle reste discrète sur les sceaux épiscopaux, car recouverte d'autres couches de vêtement. En effet l'évêque enfle encore la dalmatique des diacres. Plus ample que l'aube, elle a de larges manches trois-quarts, le bas est fendu sur les côtés et elle s'arrête au niveau des genoux. Faite d'un tissu plus lourd, elle a tendance à s'allonger au fil des années, couvrant progressivement l'aube au XIII^e siècle. Sur cette dalmatique ou en dessous, on trouve l'étole, sorte de longue écharpe. À l'origine, cette pièce de tissu permettait à l'officiant de

saisir les objets sacrés sans les souiller symboliquement de ses mains nues. Comme l'aube, cette pièce est portée par l'ensemble des officiants, mais de façon différente : croisée sur la poitrine pour les prêtres, en sautoir pour les diacres (ce dernier cas se rencontre sur les sceaux), elle passe simplement autour du cou de l'évêque. On en voit les seules extrémités sur certains sceaux, car elle est cachée en grande partie par la dalmatique ou par la chasuble.

Propre aux prêtres, la chasuble est sans manche et de coupe circulaire ; très ample, elle s'enfile par la tête et couvre normalement les bras, remontant parfois jusqu'aux coudes, étant donné que l'évêque tient dans ses mains des objets (crosse, livre). Enfin, s'il est archevêque, le prélat arbore enfin un *palium*, octroyé par le pape : cette bande d'étoffe qui repose sur la chasuble forme un cercle au centre, pour passer la tête ; de ce cercle partent deux longues bandes qui pendent devant et derrière assez bas. Sur les sceaux il a souvent la forme d'un Y.

LA CROSSE, LA MITRE ET LA CATHÈDRE

Dans un premier temps, l'évêque figure tête nue, laissant voir la tonsure. Commune à tous les membres du clergé, elle évoque le rejet des honneurs d'une vie profane et rappelle le renoncement du religieux qui, tonsuré comme les esclaves, abdique de sa libre décision, se soumettant à l'autorité divine. Dans un registre plus prosaïque, la tonsure revêt un aspect pratique indéniable : elle est la frontière visible entre hommes d'Église et laïcs. Mais, anciennement, apparaît parfois un bonnet. À partir de 1130, quelques évêques se coiffent d'une mitre bossue, à deux lobes, concurrencée par la mitre cornue qui apparaît de façon certaine à partir de 1140 et doit son nom à ses deux pans, portés latéralement, évoquant ainsi des cornes. Quelques textes mettent en rapport ces deux cornes avec la dualité de l'Ancien et du Nouveau Testament. Sur le sceau d'Ancoul de Pierrefonds [ill. 2], on voit nettement les deux fanons qui pendent à l'arrière. Ceux-ci sont plus difficiles à figurer lorsque la mitre devient pointue, c'est-à-dire portée dans le sens frontal à partir du dernier tiers du XII^e siècle. L'adoption de la mitre a été assez lente dans certaines régions comme l'Europe du Nord.

La crosse est un symbole fort du pouvoir des évêques. Ce long bâton orné d'une volute exprime la fonction pastorale du prélat, son autorité spirituelle : il guide les fidèles ▶

(1) Rectangle de toile muni de deux cordons qu'un prêtre catholique doit passer autour du cou avant de revêtir son aube.



4



5

4. Sceau d'Elisabeth, abbess de Montmartre, moulage d'un original de 1182. Paris, Arch. nat, sc/D8317

5. Sceau d'Isabelle de Châtillon, abbess de Notre-Dame de Soissons, original (h. 67 mm) de 1428. Sous la Vierge à l'Enfant, l'abbess en buste, dans une niche, entourée de ses armoiries (trois pals de vair, au chef chargé à dextre d'un écusson).

» comme le berger dirige son troupeau à l'aide de son bâton. La volute de la crosse tend à s'enrichir : les rinceaux apparaissent puis deviennent complexes. On rencontre également la croix chez les archevêques en remplacement de la crosse. Sur les sceaux épiscopaux les plus anciens, l'effigie est souvent limitée à un buste. Cependant, la représentation du corps entier s'impose au cours du XII^e siècle. Les évêques sont alors représentés tantôt debout, tantôt assis.

Aucune règle n'a jamais rompu cette alternative, en dépit de l'importance de la cathédre dans la symbolique épiscopale : à chaque prélat de choisir entre la figure du berger en marche à la tête du troupeau et celle du juge, siégeant et enseignant la Parole !

ABBÉS ET ABBESSES

Le costume est plus simple chez les abbés. Comme tous les moines, l'abbé est vêtu de la coule, vêtement long à capuche, à l'origine en tissu fruste afin de rappeler le vœu de pauvreté. Il était serré à la taille par une ceinture de corde, en chanvre, matériau peu coûteux, qui symboliquement renvoie au vœu de chasteté. Mais ce détail reste invisible sur les sceaux abbaciaux. En effet, l'abbé, qui est prêtre et a la charge de l'âme de ses moines,

porte une chasuble. De même, il tient la crosse et, parfois, siège sur une chaire.

Au départ, l'abbé se présente tête nue, tonsuré. Mais certains d'entre eux, à partir du XIII^e siècle, s'emparent de la mitre, jusque-là privilège épiscopal : exempts de la juridiction et du pouvoir d'ordination des évêques, chefs de puissants monastères, voire de congrégations, dotés de patrimoines considérables, ils affirment par ce signe leur autorité spirituelle et temporelle, rivale de celle des prélats séculiers.

Les abbesses se coupent simplement les cheveux (symboles de la séduction), mais les sceaux nous montrent leur tête couverte du voile, marque du mariage à l'Église et du veuvage du Christ. Elles ne peuvent porter la chasuble, car elles ne disposent d'aucun pouvoir sacerdotal. Elles tiennent cependant la crosse, en tant que supérieures de leur communauté, et le livre. Rien ne s'oppose à ce qu'elles figurent assises sur la chaire abbatiale, mais elles sont peu nombreuses à la faire [ill. 4 et 5].

ORNEMENTS ET ARCHITECTURES

Le jeu des attributs, on le voit, permet aux prélats d'introduire quelques variantes dans leurs sceaux, mais très limitées par la rigueur du droit canonique. Les prélats se sont donc tournés vers l'habileté des graveurs et vers d'autres signes emblématiques pour personnaliser leur image.

Dès le XII^e siècle, les graveurs introduisent sur les vêtements des prélats des ornements qui renforcent l'identité du sceau. La dalmatique, l'amict, la mitre, les extrémités de l'étole peuvent être agrémentées de hachures, points et rinceaux, imitant les broderies, les franges, les orfrois de l'art textile, ou les gemmes. La chasuble est vite décorée de galons en Y ou en tau, minutieusement gravés qui finissent par ressembler au pallium des archevêques. La confusion est-elle innocente ? Probablement pas si l'on sait que certains évêques entretenaient des relations tendues, voire conflictuelles, avec leur archevêque !

Peu à peu le champ du sceau est envahi par une riche ornementation. Au cours du XIII^e siècle, les prélats introduisent de petits éléments (étoiles, lunes, soleils, symboles liés au culte marial comme la fleur de lis ou encore la rose), parfois sur un fond de champ losangé. Puis on voit peu à peu émerger des éléments d'architecture gothique dans les vingt dernières années du XIII^e siècle : les simples piédocoues (piédestal carré), figurés dès le début du siècle, sont alors accompagnés de dais

architecturés reposant parfois sur des colonnettes. Au siècle suivant se dressent des ensembles architecturaux combinant tours ajourées de hautes fenêtres et de rosaces, voûtes surmontées de tourelles et de pinacles.

L'EXPRESSION « PRENDRE L'HABIT » TRADUIT L'IMPORTANCE DU VÊTEMENT DANS L'EMBLÉMATIQUE

LES IMAGES DE DÉVOTION

La première place est désormais laissée à une scène christologique ou hagiographique, la figure agenouillée du prélat en prière se réfugiant dans la partie inférieure, et les niches latérales étant occupées par des figures de saints ou des anges porteurs d'armoiries. Raoul Rousselet, évêque de Soissons, fait figurer un crucifix au milieu des pinacles en 1317. ▶



Sceau de Jean de Rochefort, évêque de Langres, moulage d'un original (h. 79 mm) de 1308
– Arch. nat, sc/Ro407.

Le manipule est visible au poignet droit.

Légende : + S. IOH(ann)IS :

DEI [G]R[aci]A/EP[iscop]I :

LINGONEN[sis]

Cl. Christophe Jobard.

LA MAIN ET SES SIGNES

La symbolique de la main est très forte au Moyen Âge, notamment dans la liturgie. Le geste de la bénédiction, de la main droite, index et majeur levés, est un des principaux signes de la mission pastorale des évêques. Mais la main porte souvent des emblèmes de fonctions. Il en va ainsi de l'anneau : signe du mariage symbolique de l'évêque avec son Église, cet anneau est parfois bien visible, comme sur le sceau de Jean de Rochefort, évêque de Langres en 1308. On parvient parfois aussi à distinguer des gants : la symbolique des gants est essentielle pour les évêques, car elle est associée à leur investiture à la tête du diocèse. Particulier aux évêques, le port du manipule n'est pas systématique, mais fréquent. Cette bande de tissu repose sur le bras du prélat et lui servait à l'origine à s'essuyer le front et les mains. Jean de Rochefort choisit de le montrer noué à son poignet droit. Parfois enfin, les évêques portent à la main les Évangiles : la vie de l'évêque n'est-elle pas consacrée à la diffusion du message christique, à l'enseignement des Écritures aux fidèles ?

Sceau de Renaud de Surdelle, comme évêque élu. Original (h. 60 mm) en 1207. Paris, Arch. nat., J 206/2.

Isabelle de Châtillon [ill. 5], à la tête de la puissante abbaye royale de Notre-Dame de Soissons en 1428, adopte l'attitude à priori modeste de l'orante sous une imposante Vierge à l'Enfant. Mais la richesse des ornements architecturaux, la délicate finesse des deux anges qui occupent les alcôves de chaque côté de la Vierge, et les armoiries de la maison de Châtillon qui flanquent l'abbesse contredisent cette apparente modestie : ce sceau est d'une qualité toute princière.

L'INTRODUCTION DES ARMOIRIES

Les armoiries deviennent l'outil idéal pour personnaliser une image sigillaire. Alors qu'elles figurent très tôt sur les sceaux des nobles

laïcs dès le deuxième tiers du XII^e siècle, elles sont adoptées

DE L'ÉLECTION À LA CONSÉCRATION

Il peut s'écouler un certain temps entre l'élection d'un évêque par les chanoines et sa consécration (avec l'ordination sacerdotale). Pour les besoins de sa fonction, il peut se faire graver un sceau temporaire ; mais, sans ordination ni consécration, il ne peut être représenté avec la chasuble, la mitre et la crosse. Il se contente alors de la dalmatique et porte dans les mains les évangiles, comme cela se voit en 1207 sur le premier sceau de Renaud de Surdelle, élu évêque de Laon, d'une gravure assez fruste comparée avec celle de son sceau d'évêque consacré.

Sceau de Renaud de Surdelle comme évêque consacré. Original (h. 75 mm) de 1209. Paris, Arch. nat., L 858



plus tardivement par les prélats : en 1222 pour le contre-sceau de l'évêque de Beauvais Miles de Nanteuil. Bon nombre d'évêques attendent la seconde moitié du siècle voire le début du XIV^e siècle pour introduire des armoiries au contre-sceau puis au grand sceau. On voit même certains évêques qui usaient d'armoiries sur leur sceau de chanoine, y renoncer sur leur sceau épiscopal. C'est le cas de Gazon de Champagne : en 1292, alors qu'il est encore chanoine de Laon, il utilise un sceau figurant deux oiseaux s'abreuvant à une coupe (symbole du chrétien s'abreuvant de la Parole divine) et surmontés d'un écu aux



Sceau de Jean de Roucy, évêque de Laon (détail), original de 1390 – Paris, Arch. nat., M 164/14.

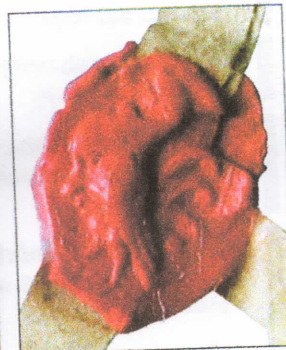
Les armes des Roucy (au lion) sont à la place d'honneur, à gauche ; de l'autre côté, celles de l'évêché (semé de fleurs de lis à la croix).

armes familiales ; en 1298, devenu évêque de la même cité, il renonce aux armoiries sur ses sceaux.

Les évêques ont le choix entre les armoiries de leur évêché et celles de leur famille. Ils peuvent faire figurer l'une ou l'autre, ou les deux. Certains accordent la place d'honneur (à leur droite) aux armoiries épiscopales, reléguant l'armoire familiale à leur gauche. D'autres opèrent le choix inverse, comme l'évêque de Laon Jean de Roucy en 1390 [ill. 6]. En la matière, on ne relève pas de règle absolue. L'habileté des artisans graveurs autorise à partir du XIV^e siècle un certain nombre de combinaisons figuratives pour insérer les écus armoriés. On trouve des représentations « flottantes » : les écus flanquent simplement l'évêque, sans être rattachés sur l'image à un élément de décor. Mais souvent l'artisan imagine des montages esthétiques qui donnent une impression de réalisme : les écus peuvent être tenus par des personnages (souvent des anges), ou des animaux comme des aigles, ils peuvent être accrochés aux tours qui encadrent la figure principale ; on rencontre également des écus suspendus à une crosse posée en pal.



Contre-sceau de Jean d'Estrées, abbé de Saint-Martin de Laon, original (h. 25 mm) de 1279, intaille antique à la tête de faune – Paris, Arch. nat., S 4949b/94.



Signet de Robert Le Coq, évêque de Laon, original (h. 18 mm) de 1353, intaille au coq dont le poitrail est un profil humain – Paris, Arch. nat., J 637/5.

CONTRE-SCEAUX ET SIGNETS

Bien plus précoces que les armoiries, les images tirées du registre religieux en général ou du registre antique sont rapidement adoptées par les prélats sur les sceaux de revers et signets. Dès la fin du XII^e siècle, on rencontre des bustes provenant d'intailles antiques : l'abbé Raoul de Saint-Corneille de Compiègne adopte en 1239 une Minerve ; l'abbé de Saint-Martin de Laon, Jean d'Estrées, choisit une tête de faune en 1279 [ill. 7]. Très vite toutefois apparaissent des bustes de saints ou de la Vierge. On rencontre le buste de l'évêque lui-même à moins qu'il ne fasse figurer que sa main bénissant ou tenant la crosse. À ces représentations raccourcies du corps de l'évêque, quelques prélats préférèrent apparaître à genoux, en orant.

L'un des objets les plus fréquents au contre-sceau est bien sûr la crosse. D'autres symboles apparaissent : colombes du Saint-Esprit ; agneau au nimbe crucifère ; fleur de lis. On rencontre également des scènes hagiographiques ou des monuments dont le réalisme topographique est loin d'être la règle. Parfois le prélat n'hésite pas à jouer sur son patronyme. Ainsi, l'évêque de Laon Robert Le Coq utilise, en 1353, un signet sans légende : en effet la figuration d'un coq, dressé sur ses ergots, suffit à le désigner [ill. 8]. Toutefois, la simplicité du type ne doit pas tromper : l'image est finement et laisse voir un profil sur le poitrail du gallinacé.

Les grands sceaux des prélats répondent donc à des codes iconographiques non pas imposés par le support sigillaire, mais par le statut des sigillants. Prélats et abbesses affirment leur autorité spirituelle par le choix du type iconographique et la représentation des attributs de leur fonction. Afin de laisser transparaître leur autorité canonique, politique et économique, ils se tournent vers la finesse et la richesse du décor qui entoure leur figure et agrémentent leurs vêtements. Enfin leur dévotion personnelle peut s'afficher dans le décor d'un grand sceau ou sur un contre-sceau. Le pouvoir de ces images est renforcé par les légendes qui les encadrent et qui proclament noms et titres du sigillant. Enfin, n'oublions pas la qualité des actes auxquels ces empreintes étaient appendues : le soin apporté à la présentation de la charte et à la calligraphie, combiné à l'importance du contenu des actes et à la richesse du sceau, participait à la mise en scène de l'autorité du prélat sur le support écrit.

BIBLIOGRAPHIE

- **Demay (G.),** *Le costume au Moyen Âge d'après les sceaux*, Paris, 1880. Pour l'ensemble des questions vestimentaires, se reporter à cet ouvrage. En ligne sur Gallica (BnF).
- **Simonet C.,** *Sceau et pouvoir à Laon et à Soissons (XI^e-XV^e s.)*, Thèse, Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2008 (dir. M. Parisse).